L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 JANVIER 1848.

Bureau de l'Abeille [illegible]
[illegible]
No 81 rue de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN 4 JANVIER

PETITIONS ABOLITIONISTES.

Les journaux [illegible] core de donner [illegible] de M. W[illegible] force de répéter le mot [illegible] sur certains esprits [illegible] de présentation des pétitions. [illegible] relative à la réception d'une pétition pour l'abolition de l'esclavage dans le district de Columbia, et la Chambre venait de se partager également. M. Winthrop, appelé à décider la question, a voté pour la réception de la pétition, en faisant remarquer qu'ayant toujours voté pour accorder une juste attention à toutes les pétitions conçues en termes convenables, il ne pouvait voter pour le rejet. Là dessus on a crié de plus belle que M. Winthrop était un abolitionniste enragé qui aspirait à tout prix à libérer [illegible] les esclaves du Sud.

[illegible] M. Winthrop [illegible] se prononcer pour [illegible] en faveur de l'abolition. [illegible] des hommes du Sud [illegible] sur ce point la même [illegible] M. W[illegible] a assurément [illegible] des abolitionistes. Ils pensaient [illegible] avait tort de laisser aux abolitionistes l'avantage de se plaindre que l'on violât à leur égard le droit sacré de pétition. Ils pensaient que l'on créait ainsi une sorte de sympathie en faveur des abolitionistes [illegible] de l'abolitionisme. Ils pensaient qu'il valait bien mieux recevoir [illegible] sans la moindre opposition [illegible] rapport [illegible] d'effervescence [illegible]

M. Winthrop [illegible]

[illegible]

EUROPE.

Arrivée de l'Hibernia.

[illegible] Times [illegible] Boston [illegible]

[illegible]

Boston, 26 décembre 1847. [illegible]

Baltimore, 26 décembre 1847.

L'Hibernia est arrivé à Boston [illegible]

[illegible]

Le Whig de Washington ajoute à cette citation [illegible] M. Clay [illegible] Buena Vista à la présidence.

[illegible]

Le nouveau gouverneur Wood a pris possession de sa charge suivant le cérémonial ordinaire. Voici le vote officiel. *Pour gouverneur*: Wood [illegible], Miller 5,136, Darnell 1437, Robinson 451. *Pour lieutenant gouverneur*: Greer [illegible], Tarrant 2,979, Waller 2,979, Haynie 451.

Le général Houston a été réélu presque à l'unanimité sénateur des Etats-Unis.

M. Thivol [illegible]—Nous avons plaisir [illegible] l'arrivée dans notre ville de M. Thivol, chef le rédacteur du *Courrier Français* de Mexico. M. Thivol a soutenu, pendant plus de [illegible] ans, les intérêts français au Mexique; il a [illegible] la publication de l'avis commun de ses compatriotes à Mexico, et parce que l'invasion des Américains du Nord le mettait dans la dure alternative de suivre la voix de sa conscience en se rangeant du côté des ennemis d'un peuple dont il n'avait eu, personnellement, qu'à se louer pendant sa longue carrière éditoriale.

M. Thivol rapporte un cruel souvenir de son séjour au Mexique; en 1841, lors du bombardement de Mexico, il venait de recevoir une notification qu'en sa qualité de journaliste il devait communiquer à ses compatriotes; il avait noblement rempli sa mission, et tous les Français avaient été, par ses soins et ceux du ministre de France, mis à l'abri du danger, quand, en rentrant chez lui, un éclat d'obus lui fracassa le genou gauche. Ce déplorable évènement a rendu nécessaire l'amputation à l'extrémité supérieure de la cuisse. Les Français du Mexique, à la première nouvelle du malheur qu'avait supporté le vigoureux champion de leurs intérêts, ont spontanément ouvert en sa faveur une souscription qui s'est élevée à près de $5,000.

M. Thivol avait l'intention de retourner en France, mais, si nous sommes bien informés, des efforts sont faits, en ce moment, pour le rendre à la presse, et pour mettre à profit, dans notre ville, la profonde connaissance qu'il possède des hommes et des choses de l'autre côté du Rio Grande.

Théâtre d'Orléans.—*Ne touchez pas à la Reine*. On s'occupe très activement au théâtre de cette œuvre nouvelle de MM. Scribe et Boisselot. Hier, lundi, il y a eu relâche pour les répétitions de cette nouveauté, qui a eu à Paris plus de cent représentations, et dont le succès sur notre scène dépassera sans doute celui des *Mousquetaires*.

Ce soir, seconde représentation des *Martyrs*, ce chef d'œuvre de Donizetti, si magnifiquement interprété par MM. Dufleyre et Dubreuil et par Mme Fleury. [illegible] Le mardi est un des jours [illegible] de la semaine et nous n'aurons pas [illegible] des habitués ne voulant [illegible].

La Lutte et la Boxe.—Nous avons assisté, dimanche [illegible], dans la salle de bal qui forme [illegible] des rues St Philippe et Royale, aux [illegible] de M. Charles, ce roi des [illegible] Nord nous avait appris [illegible]. Nous avons eu tour à tour la [illegible] du Midi de la France, la boxe [illegible] et la boxe française, autrement dit [illegible]. Charles a royalement enlevé et [illegible] sur le sol, trois adversaires qui n'avaient pas craint de se mesurer [illegible] trois lutteurs se [illegible] champion dont la prouesse [illegible] à casser, avec le poing, du [illegible] et des bâtons de billard [illegible]

[illegible]

Enfin la séance s'est terminée par la savate; [illegible]

Correspondance particulière de l'Abeille.

Washington, le 25 décembre 1847.

[illegible]

M. Colquitt, l'un des sénateurs de la Géorgie, [illegible]

Les partisans du Président voudraient bien voir les whigs prendre l'initiative d'une taxe sur le thé et le café; [illegible] les whigs sont disposés à voter tous les subsides nécessaires; mais ils veulent que la responsabilité toute entière retombe comme de juste sur la tête de l'Exécutif. [illegible]

H.

Tennessee.—La législature de cet Etat vient, par un vote unanime, d'inviter le général Taylor à visiter Nashville durant la première session. Les membres de la législature, dit la résolution, éprouvent un vif désir "de lui témoigner personnellement et leur respect et leur estime."

Mlle. Blangy est depuis deux jours de retour à la Nouvelle-Orléans; mais il est probable que la gracieuse Sylphide n'y posera pas longtemps. On assure qu'elle part prochainement pour le Mexique. Nos braves ne peuvent manquer de l'accueillir avec ravissement.

Chronique Locale.

☞ Avant hier soir, quelques marins ayant vu flotter dans le fleuve une petite caisse, s'en approchèrent et découvrirent qu'elle renfermait le cadavre d'un jeune enfant. La police ayant été avertie de ce fait transporter la caisse au corps de garde [illegible] et avisa le coroner à venir examiner le cadavre. Le jury d'enquête n'apercevant sur le corps aucune marque de lésion a déclaré simplement que l'enfant était mort noyé.

☞ Nous avons mentionné dans notre dernier numéro l'étrange disparition d'un nommé Patrick Ford. On a appris hier que ce dernier, au milieu de ses pérégrinations nocturnes, avait été surpris par une subite indisposition et avait cherché un asyle chez un sien ami. Sa femme et ses deux enfans sont allés l'y trouver.

Recorder Ramos.—Les filles contre lesquelles une plainte avait été portée par MM. Ducongé, Wiltz et Mercier, comparaissaient hier devant le Recorder Ramos. On sait qu'elles étaient accusées d'avoir violé l'ordonnance municipale décrétée contre les femmes d'une certaine classe. Elles ont été renvoyées par devant le juge de paix Beverley.—Joseph Cator, homme de couleur libre, a été arrêté pour avoir tiré un coup de pistolet, dans la soirée de samedi dernier, sur l'esclave Paul appartenant à M. Félix Lefebvre. Cator, n'ayant pu fournir caution, a été envoyé en prison. La blessure de Paul n'est pas absolument grave.—Le même soir, M. Guillaume Roth passait au coin des rues Remparts et du chemin du Bayou, lorsqu'un jeune homme qu'il ne connait pas, mais qu'il se propose de signaler à la police, lui tira un coup de pistolet et le blessa légèrement à la tête.—Un mandat d'arrêt a été décerné par le Recorder.

Recorder Baldwin.—Ce magistrat a envoyé hier à la Cour criminelle, après avoir interrogé les témoins cités, les nommés Michael Donnelly et Michael Joll, le premier pour vol, et le second pour voies de fait.—Un mandat d'arrêt a été décerné contre Francis Warrington pour avoir troublé l'ordre public et avoir adressé de sots propos à M. William R. C. Hayes.

Recorder Seuzeneau.—M. Poncano Sanchez a saisi le recorder Seuzeneau d'une plainte en voies de fait contre le nommé Manuel Durand. Ce dernier est accusé d'avoir assailli et frappé le plaignant au coin des rues Victoire et Levée, de lui avoir enlevé une montre d'argent et une chaîne d'or, et de l'avoir menacé de le tuer s'il criait au secours. Durand a été arrêté hier et sommé de fournir $1,000 de cautionnement, n'ayant pu offrir cette garantie, il a été écroué en attendant qu'on l'interroge.—Le lieutenant Hernandez a arrêté samedi dernier le nommé John Hashager, accusé d'avoir commis un vol de $55 au préjudice de Henry Ballman, volontaire récemment licencié. Les preuves contre Hashager ont été si positives que le recorder l'a envoyé par devant la première Cour de district.

Infanticide présumé.—On a retiré hier, d'un fossé situé près de la rue du Canal, entre la rue Johnson, dans la 1ère Municipalité, et la rue Robin, dans la seconde, le cadavre d'un nouveau-né mâle dont la mort a été, l'on présume, causée volontairement. Le jury d'enquête a déclaré que l'enfant avait succombé à une hémorragie produite par l'incision du cordon ombilical.

Conseil de la Municipalité No Un.—Le Conseil s'est réuni hier soir. En l'absence du recorder Ramos qui est indisposé, l'alderman Fabre a été appelé au fauteuil.

Le secrétaire donne lecture d'un message du maire, transmettant au Conseil une lettre de M. Ferrin, se démettant de sa place de premier lieutenant de la police. Cette résignation est acceptée.

Le maire transmet en même temps une copie d'une résolution passée par le Conseil général, enjoignant aux différentes Municipalités de payer aux propriétaires du journal l'*Evening Mercury*, la somme de $170, pour avoir publié l'avis de l'élection de novembre dernier. La proportion que doit payer cette Municipalité se monte à $73 31. Cette résolution est référée au comité des finances.

M. Wiltz, membre nouvellement élu par le 5e District, vient occuper son siège.

Le comité des finances introduit une résolution ordonnant le trésorier de mettre de côté une somme suffisante provenant des billets donnés par les fermiers des différentes halles, à l'effet de payer l'intérêt des bons émis par la Municipalité. Elle est adoptée.

Le comité de police présente une résolution pour empêcher les voitures à meubles de stationner vis à vis de leur magasin. Elle sera discutée à la prochaine séance.

Le comité de police fait aussi un rapport favorable à la résolution introduite dernièrement par M. Guardain. Elle décrète que dorénavant les omnibus descendront par la rue de Chartres et remonteront par la rue Royale, sous peine d'une amende de $5 à $25. Ce rapport est adopté par 8 voix contre 0.

On lit une pétition de M. W. F. C. Duplessis, portant des accusations contre certains officiers de police de la Municipalité. Cette pétition avait été déjà référée au comité de police, mais les membres de ce comité n'ont pu s'entendre sur la nature du rapport. Elle a été de nouveau référée au même comité avec prière de faire deux rapports.

Le comité judiciaire soumet ensuite une résolution concernant la production de certains documents relatifs au procès Dubreuil, lesquels documents se trouvent en la possession de l'alderman Bureau, et priant ce dernier de les remettre à M. Henry St Paul, qui offre ses services à la Municipalité. Après une assez longue discussion, elle est rejetée par 8 voix contre 4.

Puis le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 3

Séance extraordinaire de vendredi 31 *décem.* 1847.

Le Conseil s'est réuni conformément à la convocation.

M. Bernard est appelé au fauteuil. Présents: MM. Nicomède, Siewersen, Meehan, Deietra, Davigneaud et Solomon. Absents: l'honorable P. Seuzeneau, MM. Congot, Jones, Wiltz et Pernas.

Sur motion de M. Nicomède le Conseil procède à l'élection d'un président pro tem.

MM. Deietra et Siewersen sont nommés vérificateurs.

Au 1er scrutin M. Bernard obtient 6 votes et M. Deietra 1. M. Bernard ayant obtenu la majorité des votes est déclaré dument élu, et retient son siège.

Message du Maire.

Mairie de la Nlle-Orléans, 31 *décembre* 1847.

Au Président et aux membres du Conseil de la Municipalité No 3.

Messieurs,—Je vous ai fait convoquer aujourd'hui afin que vous puissiez prendre les mesures nécessaires pour remplacer M. J. Legier, comme sécurité de M. F. Newman Jr, fermier du marché du Port, pour l'année 1848, attendu que le trésorier de votre Municipalité m'a informé qu'il ne sont d'être la sécurité de M. Newman, et de plus que le bail expire demain.

Je suis avec respect votre obéissant serviteur.

Signé A. D. CROSSMAN, Maire.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de M. F. Newman Jr, offrant M. F. Newman Sr, comme sa sécurité.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de M. [illegible], relativement au marché du Port. Sur motion de M. Davigneaud la lettre ci-dessus est déposée sur le bureau indéfiniment.

M. Davigneaud présente le préambule et les résolutions qui suivent:

Attendu que l'adjudicataire du marché du Port n'a pas fourni les sécurités requises, [illegible] que le Maire est et demeure autorisé à faire annoncer dans la gazette officielle, pendant dix jours, l'adjudication de la halle du Port.

Résolu de plus que pendant l'intervalle qui s'écoulera entre le 1er janvier et le jour d'adjudication, le commissaire de la dite halle soit et demeure autorisé à collecter les revenus du dit marché, et de régler tous les jours avec le trésorier, et qu'une commission de 3 p. 0/0 lui soit allouée sur les sommes ainsi collectées.

Sur motion de M. Deietra la résolution ci-dessus est amendée de manière à substituer 5 pour cent au lieu de 3.

Sur motion de M. Davigneaud, d'adopter les résolutions ci-dessus ainsi qu'elles sont amendées, M. Siewersen demande l'appel nominal, Oui: MM. Bernard, Nicomède, Deietra, Davigneaud et Solomon, 5; Non: MM. Siewersen et Meehan, 2.

Conséquemment les résolutions ci-dessus sont adoptées ainsi qu'elles sont amendées.

M. Bernard présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que le Trésorier est et demeure autorisé à faire publier dans la Gazette officielle, pendant dix jours, que l'encanteur de cette Municipalité procédera à la vente de toutes les améliorations qui se trouvent sur les terrains qui appartiennent à M. J. B. Crozat, et qui ont été achetés par cette Municipalité pour l'ouverture de la rue [illegible]; le montant de la dite vente devant être donné au dit M. Crozat, comme une partie de son paiement.

Toutes les améliorations ainsi vendues seront enlevées dans les trente jours qui suivront la date de la vente.

Sur motion le Conseil s'ajourne à lundi, 10 janvier 1848, à cinq heures P. M.

P. F. NOGUES, Secrétaire.

Qu'est-ce que la vie!—Mme de B...., qui a des salons fort bien fréquentés, collectionne sur les feuillets d'un riche *album* ouvert à ses réunions, pensées, épigrammes, madrigaux, acrostiches: c'est une mosaïque au milieu de laquelle chacun des invités est prié d'enchâsser sa petite pierre. En tête des feuillets, Mme de G.... formule une question.

—*Qu'est ce que la vie?* avait-elle écrit [illegible] de sa blanche main.

Réponses:

—Une mystification comme le gouvernement représentatif.

—Zéro.

—Un chemin de fer (*rive gauche*) qui nous emporte d'un trait du berceau au tombeau.

—Une mauvaise plaisanterie.

—Un rêve trop court pour ceux, madame, qui ont le plaisir de vous voir et de vous entendre.

—Pour les autres, *rien, rien, rien.*

Une grande page était remplie déjà, quand vint le tour de M. L...., de S...., un des hommes de France qui ont une réputation méritée d'esprit. La difficulté se compliquait; le sujet était épuisé sous toutes les formes. M. de S.... trouva moyen de ne pas tomber dans des redites et des lieux communs. Il prit le crayon et dessina avec infiniment de goût une petite vue fort pittoresque, un moulin à vent, deux ou trois lettres majuscules des mieux enjolivées, un Pierrot [illegible], la façade de l'Opéra—que sais-je? une merveille de *riens* tout à fait gracieux et il signa.

—Ah! nous parlons par énigme, fit Mme de B....

—C'est le cas ou jamais, répliqua M. de S....

Il y a plus de huit jours que l'énigme est chaque soir tournée en tous sens, puis remise au lendemain.

—Voyons, a dit enfin Mme de B.... à M. de S...., donnez-nous le mot de votre hiéroglyphe, nous y renonçons.

—Il est bien simple, madame. Vous m'avez demandé ce que c'était que la vie.—J'ai répondu par un rebus inexplicable et inexpliqué.

(*Corsaire.*)

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

LII.

La double vue.

Andrée, restée seule, était sortie peu à peu de cet engourdissement moral qui l'avait surprise; et, tandis que Nicole fuyait en croupe derrière M. de Beausire, elle s'était agenouillée et disait une fervente prière pour Philippe, le seul être au monde qu'elle aimât d'une affection vraie et profonde.

Elle priait, absorbée dans sa confiance en Dieu.

Les prières d'Andrée ne se composaient pas d'ordinaire d'une suite de mots attachés les uns aux autres; c'était une espèce d'extase divine dans laquelle l'âme s'élevait jusqu'au Seigneur et se confondait en lui.

Il n'y avait dans ces supplications passionnées de l'esprit dégagé de la matière aucun mélange d'égoïsme. Andrée s'abandonnait en quelque sorte elle-même, pareille au naufragé qui a perdu l'espoir et qui ne prie plus pour lui, mais pour sa femme et ses enfants, destinés à devenir orphelins.

Cette douleur intime était née à Andrée depuis le départ de son frère; et pourtant la douleur n'était pas sans mélange: comme la prière elle se composait de deux éléments distincts dont l'un n'était pas bien intelligible pour la jeune fille.

C'était comme un pressentiment, comme l'approche perceptible d'un malheur prochain. C'était une sensation analogue à celle des élancements d'une blessure cicatrisée. La douleur continue s'est éteinte, mais le souvenir en survit longtemps et avertit de la présence du mal comme le faisait autrefois la blessure elle-même.

Andrée n'essaya pas même de se rendre compte de ce qu'elle éprouvait; tout entière au souvenir de Philippe, elle ramena sur ce frère chéri la totalité des impressions qui l'agitaient.

Ensuite elle se releva, se choisit un livre parmi ceux qui garnissaient sa modeste bibliothèque, plaça sa bougie à portée de sa main et se mit au lit.

Le livre qu'elle avait choisi, ou plutôt qu'elle avait pris au hasard, était un dictionnaire de botanique. Ce livre, on le comprend, n'était point fait pour absorber son attention, il l'engourdit au contraire. Bientôt un nuage, transparent d'abord, mais qui allait s'épaississant, s'étendit sur sa vue. La jeune fille lutta un instant contre le sommeil, ressaisit deux ou trois fois sa pensée fugitive, qui lui échappa de nouveau; puis, en avançant la tête pour souffler la bougie, elle aperçut le verre d'eau préparé par Nicole, elle étendit le bras, le prit d'une main, de l'autre remua à l'aide de la cuiller le sucre à moitié fondu, et, déjà sous la pression du sommeil, elle approcha le verre de sa bouche.

Tout-à-coup, et comme ses lèvres touchaient déjà la liqueur, une commotion étrange fit trembler sa main, un poids humide et brûlant à la fois tomba sur son cerveau, et Andrée reconnut avec terreur, aux élans du fluide qui courait sur ses nerfs, cette invasion surnaturelle de sensations inconnues qui, déjà plusieurs fois, avait triomphé de ses forces et brisé sa raison.

Elle n'eut que le temps de reposer le verre sur l'assiette, et, presque aussitôt, sans autre plainte qu'un soupir échappé à sa bouche entr'ouverte, elle perdit l'usage de la voix, de la vue, de l'intelligence, et tomba comme foudroyée sur son lit, en proie à une torpeur mortelle.

Mais cette espèce d'anéantissement ne fut que le passage momentané d'une existence à une autre.

De morte qu'elle était, avec ses yeux qui semblaient fermés pour toujours, elle se leva tout-à-coup, rouvrit les yeux avec une fixité effrayante, et, comme une statue de marbre qui descendrait de son tombeau, elle descendit de son lit.

Il n'y avait plus à en douter, Andrée dormait de ce sommeil merveilleux qui déjà plusieurs fois avait suspendu sa vie.

Elle traversa la chambre, ouvrit la porte vitrée et déboucha dans le corridor avec cette attitude rigide et ferme d'un marbre animé.

L'escalier se présenta devant elle et fut descendu marche à marche, sans hésitation, sans précipitation; puis Andrée apparut sur le perron.

Comme Andrée mettait le pied sur la plus haute marche pour descendre, Gilbert mettait le pied sur la plus basse pour monter.

Gilbert vit donc cette femme blanche et solennelle s'avancer comme si elle venait au-devant de lui.

Il recula devant elle, et alla, reculant toujours s'enfoncer dans une charmille.

C'était ainsi, il se le rappelait, qu'il avait déjà vu Andrée au château de Taverney.

Andrée passa devant Gilbert, l'effleura même et ne le vit pas.

Le jeune homme, écrasé, éperdu, se laissa tomber sur son jarret replié sous lui: il avait peur.

Ne sachant à quoi attribuer cette étrange sortie d'Andrée, il la suivit des yeux; mais sa raison était confondue, mais son sang battait avec impétuosité ses tempes, mais il était plus près de la folie que de ce froid bon sens qu'il faut à l'observateur.

Il demeura donc accroupi sur l'herbe au milieu des feuilles, et guettant comme il faisait depuis que cet fatal amour était entré dans son cœur.

Tout à coup, le mystère de cette sortie lui fut expliqué. Andrée n'était ni folle, ni égarée, comme il le croyait. Andrée, de ce pas froid et sépulcral, venait à un rendez-vous.

Un éclair venait de sillonner le ciel.

Gilbert, à la lueur bleuâtre de cet éclair, vit un homme caché sous la sombre avenue de tilleuls, et, si rapide qu'eût été la flamme d'orage, il avait vu se détacher sur le fond noir son visage pâle et ses vêtements en désordre.

Andrée marchait vers cet homme, qui tenait un bras tendu comme pour l'attirer à lui.

Quelque chose comme la morsure d'un fer rouge mordit le cœur de Gilbert et le fit se redresser sur ses genoux pour mieux voir.

En ce moment, un autre éclair passa dans la nuit.

Gilbert reconnut Balsamo couvert de sueur et de poussière, Balsamo qui, à l'aide de quelque mystérieuse intelligence, avait pénétré dans Trianon, Balsamo enfin qui attirait Andrée à lui aussi invinciblement, aussi fatalement que le serpent attire l'oiseau.

A deux pas de lui, Andrée s'arrêta.

Il lui prit la main. Andrée tressaillit de tout son corps.

—Voyez-vous? dit-il.

—Oui, répondit Andrée; mais en m'appelant ainsi, vous avez failli me tuer.

—Pardon, pardon, répondit Balsamo, mais c'est que j'ai la tête perdue, c'est que je ne m'appartiens plus, c'est que je deviens fou, c'est que je me meurs.

—En effet, vous souffrez, dit Andrée, avertie de la souffrance de Balsamo par le contact de sa main.

—Oui, oui, je souffre, et je viens chercher la consolation près de vous. Vous seule pouvez me sauver.

—Interrogez-moi.

—Une seconde fois, voyez-vous?

—Oh! parfaitement.

—Voulez-vous me suivre chez moi, le pouvez-vous?

—Je le puis, si vous voulez me conduire par la pensée.

—Venez.

—Ah! dit Andrée, nous entrons dans Paris, nous suivons le boulevard, nous nous enfonçons dans une rue qui n'est éclairée que par une seule lanterne.

—C'est cela, entrons, entrons.

—Nous sommes dans une antichambre. Il y a un escalier à droite; mais vous m'entraînez vers le mur, le mur s'ouvre; des degrés se présentent....

—Montez, montez, s'écria Balsamo, c'est notre chemin.

—Ah! nous voici dans une chambre; il y a des peaux de lion, des armes. Tiens, la plaque de la cheminée s'ouvre.

—Passons; où êtes-vous?

—Dans une chambre singulière, dans une chambre sans issues, dont les fenêtres sont grillées; oh! comme tout est en désordre dans cette chambre!

—Mais vide, vide, n'est-ce pas?

—Vide.

—Pouvez vous voir la personne qui l'habitait?

—Oui, si vous me donnez un objet qui l'ait touchée, qui vienne d'elle ou qui lui appartienne.

—Tenez, voici de ses cheveux.

Andrée prit les cheveux et les approcha de sa personne.

—Oh! je la reconnais, dit-elle: j'ai déjà vu cette femme, elle fuyait vers Paris.

—C'est cela, c'est cela; pouvez-vous me dire ce qu'elle a fait depuis deux heures et comment elle s'est enfuie?

—Attendez, attendez, oui: elle est couchée sur un sofa; elle a la poitrine à moitié nue avec une blessure au dessous du sein.

—Voyez, Andrée, voyez, ne la quittez plus.

—Elle était endormie; elle se réveille; elle cherche autour d'elle; elle tire un mouchoir; elle monte sur une chaise; elle attache le mouchoir aux barreaux de sa fenêtre. Oh! mon Dieu!

—Elle veut donc mourir réellement?

—Oh oui! elle est décidée. Mais cette mort l'épouvante. Elle laisse le mouchoir attaché aux barreaux.... Descends, ah! pauvre femme!

—Quoi?

—Oh! comme elle pleure, comme elle souffre, comme elle se tord les bras; elle cherche un angle de muraille où se briser le front.

—Oh! mon Dieu! mon Dieu! murmura Balsamo.

—Oh! elle s'élance contre la cheminée! La cheminée représente deux lions de marbre; elle va se briser le front contre la tête du lion!

—Après.... après....; voyez, Andrée, voyez, je le veux.

—Elle s'arrête.

Balsamo respira.

—Elle regarde.

—Que regarde-t-elle? demanda Balsamo.

—Elle a aperçu du sang sur l'œil du lion.

—Mon Dieu! mon Dieu! murmura Balsamo.

—Oui, du sang, et cependant elle ne s'est pas frappée. Oh! c'est étrange, ce sang n'est pas le sien, c'est le vôtre.

—Ce sang est le mien? s'écria Balsamo ivre d'égarement.

—Oui, le vôtre, le vôtre. Vous vous êtes coupé les doigts avec un couteau, avec un poignard, et vous avez appuyé votre doigt ensanglanté sur l'œil du lion. Je vous vois.

—C'est vrai, c'est vrai.

—Mais comment s'enfuit-elle?

—Attendez, attendez, je la vois examiner ce sang, réfléchir, puis appuyer son doigt où vous avez appuyé le vôtre. Ah! l'œil du lion cède, un ressort agit. La plaque de la cheminée s'ouvre.

—Imprudent! s'écria Balsamo; malheureux imprudent, malheureux fou que je suis. Je me suis trahi moi-même.

Andrée se tut.

—Et elle sort, continua Balsamo, elle fuit!

—Oh! il faut lui pardonner à la pauvre femme, elle était bien malheureuse.

—Où est-elle, où va-t-elle, suivez-là, Andrée, je le veux.

—Attendez, elle s'arrête un instant dans la chambre aux armes et aux fourrures; une armoire est ouverte; une cassette ordinairement renfermée dans cette armoire est posée sur une table. Elle reconnaît la cassette et la prend.

—Que contient cette cassette?

—Vos papiers, je crois.

—Comment est-elle?

—Recouverte de velours bleu avec des clous d'argent, des fermoirs d'argent, une serrure d'argent.

—Oh! dit Balsamo frappant du pied avec colère, c'est donc elle qui a pris cette cassette!

—Oui, oui, c'est elle. Elle prend l'escalier qui donne dans l'antichambre, elle ouvre la porte, elle tire la chaîne qui fait ouvrir la porte de la rue, elle sort.

—Est-il bien tard?

—Il doit être tard, car il fait nuit.

—Tant mieux, elle sera partie peu de temps avant mon retour, et j'aurai le temps de la rejoindre peut-être; suivez-là, suivez-là, Andrée.

—Une fois hors de la maison, elle court comme une folle, comme une folle elle gagne le boulevard....Elle court....elle court sans s'arrêter....

—De quel côté?

—Du côté de la Bastille.

—Vous la voyez toujours?

—Oui, elle est comme une insensée; elle se heurte aux passans. Elle s'arrête enfin, elle cherche à savoir où elle est....elle interroge.

—Que dit-elle? écoutez, Andrée, écoutez, et au nom du ciel ne perdez pas une seule de ses paroles. Vous avez dit qu'elle interrogeait.

—Oui, un homme vêtu de noir.

—Que lui demande-t-elle?

—Elle lui demande l'adresse du lieutenant de police.

—Oh! ce n'était donc pas une vaine menace. La lui donne-t-on?

—Oui.

—Que fait elle?

—Elle revient sur ses pas, elle prend une rue qui va en biais; elle passe sur une grande place.

—La place Royale, c'est le chemin. Lisez-vous dans son intention?

—Courez vite, courez vite, elle va vous dénoncer. Si elle arrive avant vous, si elle voit M. de Sartines, vous êtes perdu.

Balsamo poussa un cri terrible, s'élança dans le taillis, franchit une petite porte qui s'ouvrit et referma une espèce d'ombre, d'un bond monta sur son cheval Djérid qui battait la terre à la porte.

L'animal, aiguillonné à la fois par la voix et par l'éperon, partit comme une flèche dans la direction de Paris, et l'on n'entendit plus que le froissement des pavés sur lesquels il volait.

Quant à Andrée, elle était demeurée froide, muette, pâle et debout. Mais, comme si Balsamo eût emporté sa vie avec elle, elle s'affaissa lentement sur elle-même et tomba.

Balsamo, dans son empressement à poursuivre Lorenza, avait en effet oublié de réveiller Andrée.

(*A continuer.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Osceola, Barstow, pr Philadelphie.
Monmouth, Torney, pr Trieste.
Barque Warwick, Wilcox, pr Philadelphie.
Brick Hamlet, Robinson, pr Philadelphie.
Susan Spofford, Smith, pr Charleston.
Baldana, Stubbs, pr Vera Cruz.
Lucy Watts, Watts, pr New York.
Adams Gray, Collins, pr la Havane.
Goelette Mediator, Dager, pr Vera Cruz.
P Bears, [illegible], pr Port Lavaca.
Eagle, Hesr, pr Cedar Key.
Native, Lewis, pr Brasos.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Yacht, Crane, de Galveston.
Ashland, Wise, de Laverpool.
Helen Augusta, Kenney, de Vera Cruz.
Barque Wooden, ——, de Rio Janeiro.
Steamers Creole, Griffin, de Mobile
Convoy, Garrison, de St-Louis.
Hudsville, Wilson, de Princeton.
Monterey, Withenburg, de Waterloo.
A W Vanlear, Met'all, de St Martinville.
Belle Isle, Labarth, de St Martinville.
Princess, Leathers, de Hard Times.
Superb, Frost, de Memphis.
Tributary, McClung, de Florence.
Music, Delfares, de Donaldsonville.
St Helena, Welch, d'Alexandrie.

Au bas du fleuve et montant:
Cinq remorqueurs avec plusieurs navires.

MEMORANDA.

New York, 21 décembre—Partis, navire Arkansas, Dillard, barque Attica, McLelland, et [illegible] Andrews, Doane, pour la Nouvelle Orléans.

Boston, 22 décembre—Expédiés, navire Washington, Burleigh, barques Kilby, Carter, et Azof Green, pour la Nouvelle Orléans.

Newburyport, 21 décembre—Partis, navire [illegible], Lord, pour la Nouvelle-Orléans.

Baltimore, 22 décembre—Expédié, brick Frances Amy, Goddy, pour la Nlle Orléans.

Philadelphie, 24 décembre—Expédiés, barques Yarmouth, Marks, et Nachoa, Shaate, pour la Nouvelle Orléans.

Charleston, 27 décembre—Arrivées, goëlettes Isabella, Robby, et Henrietta, Bonney, de la Nouvelle Orléans.

☞ POUR LA HAVANE.—Pour partir mercredi prochain 5 courant—Le brick paquebot SALVADOR, A. 1., capitaine Evans, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à V. QUADRAS & CO., encoignure Chartres et St Pierre. 3 janv

☞ Le navire paquebot MANCHESTER, capitaine Smith, de New York, est maintenant en déchargement [illegible]. Les consignataires [illegible] leurs frais et risques. J. O. WOODRUFF & CO. 93 rue des Magasins. 3 janv

☞ Le navire paquebot JOHN [illegible], capitaine [illegible], de New York, est en déchargement [illegible]. J. W. STANTON & CO. encoignure Magasins et Lafayette. 3 jan

Compagnie d'Assurance des Négocians. Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1848. AVIS est donné aux actionnaires [illegible] l'élection annuelle de sept directeurs [illegible] lundi 10 courant [illegible]. JOHN PEMBERTON, Président. 4 jan

Compagnie d'Assurance des Négocians. Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1848. LA direction a déclaré [illegible]. JOHN PEMBERTON, Président. 4 jan

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS. Le 3 janvier 1848. CONFORMEMENT à [illegible]. A. D. CROSSMAN, Maire. 4 jan

Mairie de la Nouvelle-Orléans. CONSEIL GENERAL. *Séance de Mercredi, le 29 décembre 1847.* ORDONNANCE supplémentaire à l'ordonnance [illegible]. Article 1er. [illegible] Art. 2. [illegible] Art. 3. Une taxe annuelle de vingt cinq piastres d'avance sera payée par [illegible]. Article 4. Tout propriétaire d'un wagon, charriot ou autre véhicule à quatre roues tiré par deux chevaux ou mulets et employé à transporter ou délivrer de la bière, de l'ale, du cidre, ou autres boissons fermentées, du vin, des eaux minérales, du sirop ou de l'huile paiera d'avance une taxe annuelle de vingt cinq piastres. Article 5. Tout propriétaire d'un wagon, charriot ou autre véhicule traîné par plus de deux chevaux ou mulets et employé à vendre, transporter ou délivrer de la bière, de l'ale, du cidre, du vin, des eaux minérales, du sirop ou de l'huile, paiera d'avance une taxe annuelle de cinquante piastres. Et il est expressément défendu à aucune personne de faire traîner dans les rues aucun véhicule de l'espèce ci-dessus décrite, ayant plus de 7 pieds de largeur d'essieu, sous peine d'une amende qui ne pourra pas être moindre de dix et excéder cinquante piastres pour chaque contravention, recouvrable par devant tout tribunal compétent au profit de la Municipalité dans les limites de laquelle sera commise la contravention. Cette ordonnance sera mise en force à dater du 1er janvier 1848. (Signé) D. STICKNEY, Président. Approuvé le 31 décembre 1847. (Signé) A. D. CROSSMAN, maire. Pour copie conforme, A. MAZUREAU, secrétaire.

IL sera vendu demain au marché de la 1ère Municipalité, au No 39, UN BŒUF GRAS pesant 2,863 livres. Le plus gros qui soit jamais venu dans ce pays-ci. Les propriétaires avaient l'intention de le promener par la ville, mais son poids énorme l'a empêché de marcher. Ce bœuf sera exposé aujourd'hui au numéro indiqué ci-dessus. 4 janv

AVIS. AUX abonnés du COURRIER DES ETATS-UNIS—MM. les souscripteurs à la SEMAINE LITTÉRAIRE sont prévenus que leur abonnement à cette publication pour l'année 1847, est terminé. MM. les abonnés qui ne voudraient pas avoir d'interruption dans l'envoi de leurs numéros sont instamment priés de passer immédiatement à la librairie du soussigné, régler le montant de l'abonnement pour l'année 1848. Les frais de port ayant été augmentés par le gouvernement général, le prix pour cette année est fixé à $5 au lieu de $4 00. VICTOR HEBERT, Agent, 4 jan—8 149 rue de Chartres.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par M. A. Thiers.—La 4ème livraison de ce grand ouvrage est en vente à la Librairie de VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres. 4 jan

CIGARES DE LA HAVANE—261,700 Regalias, en déchargement du brick Salvadora, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 31 Vieille Levée. 4 jan

CIGARES PRINCIPES—Première qualité de cette marque, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 31, Vieille-Levée. 4 jan

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en mains, à vendre par J. M. CABALLERO, 31 Vieille Levée. 4 jan

CAFE de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 31, Vieille Levée. 4 jan

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Alesto venant du Havre, les articles suivants: Baccoton, gris et couleurs, assorties pour femmes et fillettes, Bas filoselle, diverses qualités, Mouchoirs batiste de toutes qualités, Gants coton mi doigts, Ombrelles grandes nouveautés, Cols mousseline brodés, garnis et montés, Corsets de tous les genres, Parapluies soie noire et couleurs, Peignes buffle, imitation buffle et corne, Bonnets de soie noire, Bas coton blanc, pour femmes, Gants filet, mitaines do, Bretelles soie, nouveauté, do grises, double pattes, boucles dans le tissu, Voilettes noires et blanches, Bracelets, boutons et chaînes, articles nouveauté, Pommade, pots porcelaine et pots de verre, Huile et extraits divers, boutons de nacre et boutons divers. En mains un assortiment très varié de beaucoup d'autres articles, un assortiment de vins, liqueurs, huile, cognac, madère, fruits à l'eau de vie etc.; de plus les médicaments et ouvrages pour suivre la méthode de F. V. Raspail. F. & J. LACOSTE. 4 jan 105, rue Royale, entre Conti et St-Louis.

CHAMPAGNE en débarquement du navire Le Lyons, du Havre: 30 paniers bouteilles et demi-bouteilles marque Anchor, 60 paniers do do do Angels, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 4 jan 17 et 19 St Louis.

CIGARES—211 milliers cigares de la Havane, de différentes marques, en déchargement du brick Salvadora, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 4 janv 31, Commune.

SANGSUES—En baquets de 1500, à vendre par A. CRAMER, 3 janv—3 27, rue Bienville.

1000 BARILS chaux de Thomaston. 400 do ciment de Rosendale. 30 barils ciment romain. 50 do plâtre. 300 do bœuf, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78 rue Poydras, 22 dec 11 Magasin Rouge, 3me Municipalité

MAGASIN DE TAPISSIER Et de Papiers Peints, Rue de Chartres, 54.

TOUJOURS en mains une grande variété d'ameublements français, tapisserie française et papiers peints des plus nouveaux modèles. Les ordres donnés pour l'ameublement ou la tapisserie des maisons seront promptement remplis. Les soussignés ayant dans leur atelier des ouvriers français de premier ordre, peuvent assurer ceux qui les emploieront que leur ouvrage sera parfaitement fini. DUBOIS & FIN. 3 jan—3 54, rue de Chartres.

A. C. GOUGH, rue de Chartres, No 4, ayant récemment acheté un grand assortiment de marchandises sèches et nouveautés à 75 p. 0/0 au dessous du cours, informe le public qu'il les vendra à 50 p. 0/0 meilleur marché que les prix de la place. Collerettes depuis 50 cents jusqu'à $1 50 cents; chemisettes do do; dentelles de fil à bas prix, alpacas en couleur de fantaisie, cachemires à carreaux, très riches; soie noire unie et de couleur; [illegible] de fantaisie pour dames; fermoirs pour sacs à ouvrage.—Aussi une grande variété d'articles bons pour cadeaux. 3 jan—3

FORMAN & KENNEDY, Marchands Commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle Orléans. 3 jan

Médecines françaises et anglaises.

25 Barriques et caisses médecines et parfumeries anglaises et françaises, en débarquement des navires Skofield et Fremont, se composant de calomel, Hyd. de potasse, iodine de calomel, eau de rose, acide acétique, ext. de salsepareille, charbon végétal, sup. carb. soda, huile de Croton, Labarraque, chlorine de soda, Odontine, capsule de Mothe, ainsi qu'un bel assortiment de savons et parfumeries des meilleures manufactures de Paris à vendre par NATHAN JARVIS & Co. Importeurs de médecines, peinture, huile et vitres, encoignure des rues des Magasins et de la Commune. 3 janv

CIGARES—20,200 de la marque Lord Wellington, do 40,800 do Venue, do 31,000 do Nec plus ultra, do 25,000 do Dos Hermanos, do 37,500 do La Espanola. 573,500 en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37, Commune.

TABAC de la Havane—52 bales en débarquement de la goëlette Nancy Bishop, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37, Commune.

HUILE de [illegible]—3 caisses en débarquement du navire James Edward de New York, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37, Commune.

HUILE d'Anis—4 caisses en débarquement du navire James Edward, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37, Commune.

GRAINES pour OISEAUX—35 barils en débarquement du navire James Edward de New York, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37 Commune

AMANDES à coque, de Valence—50 caisses en débarquement du navire John C. Coster de New York, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37 Commune

RIZ—30 boucauts en débarquement de la goëlette Commerce de New York, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37 Commune

CIGARRETTES—6251 paquets de la marque de la Espanola, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37 Commune

CACAO—20 sacs de Guayaquil, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37 Commune.

AMANDES sans coque—30 demi-caisses en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS, 3 jan 37 Commune.

VICOMTE DE BRAGELONNE, Suite des Trois Mousquetaires et de Vingt ans Après, par ALEXANDRE DUMAS. LA première livraison du Vicomte de Bragelonne par Alexandre Dumas, est présentement en vente à la Librairie de VICTOR HEBERT. Prix 10 cents. 31 dec 149 rue de Chartres.

MEMOIRES D'UN MEDECIN. La [illegible] livraison des Mémoires d'un Médecin par Alexandre Dumas, est en vente chez VICTOR HEBERT, 31 dec 149, rue de Chartres.

LAINE MEXICAINE—29 ballots laine du Mexique, en débarquement de la goëlette Lone Star, venant de Matamoros, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 dec 31, Vieille Levée.

CUIRS—[illegible] cuirs, en débarquement de la goëlette Lone Star, de Matamoros, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 dec 31, Vieille Levée

CAFE DE RIO—1,000 sacs vert pâle, à vendre par J. W. STANTON, 31 dec Encoig. Magasins et Lafayette.

HUILE de baleine—2000 gallons épurée, à vendre par J. W. STANTON, 31 dec Encoig. Magasins et Lafayette.

BLANC de baleine—200 caisses New Bedford, [illegible] assorties, à vendre par J. W. STANTON, 31 dec Encoig. Magasins et Lafayette.

DEMANDE—On demande, dans une maison de commission, un commis bon comptable, parlant anglais et français, on désire de bonnes recommandations. S'adresser par lettres, Boite P. No 60, à la poste. 22 dec

DEMANDE—On demande un jeune homme, pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser par la poste lettre B, No 25 et donner son adresse. 24 dec

AVIS—Les personnes ayant des réclamations contre la succession de défunte Rachel Griffin, femme du soussigné, ou contre lui-même, sont requises de les présenter dans les dix jours suivants la publication de cet avis, au soussigné, à sa demeure, rue Robin, près de la rue Annonciation. ALDEN McLAUGHLIN, Administrateur. 29 dec—3

CANDIDE—Joaillier, Bijoutier, Rue de Chartres, No 23, près Conti. VIENT de recevoir un joli assortiment de bijouterie de Paris, bracelets dernier genre [illegible]. 30 dec

MAGASIN A LOUER, Rue de Chartres. A LOUER le Magasin No 36, rue de Chartres, s'adresser à C. M. SIMPSON, No 29, rue de Chartres. 1 dec

CHAMPAGNE CORDON ROUGE, PRINCE DE METTERNICH—En débarquement du navire Edouard du Havre: 100 paniers de cette marque, supérieur, à vendre par CH. MAILLOT & Co., 29 dec—6 33, rue Gravier.

CALENDARIOS ESPANOLES. Para vender en casa de A. B. MASCARO, 301, calle Real. 13 dec—15t

CAFE de la Havane—240 sacs café de la Havane, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 30 dec 31, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—110 milliers cigares de la Havane, Regalias et Millar, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 30 dec 31, Vieille Levée.

ESPRIT de Therebentine—25 barils en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co., 30dec Encoignure Magasins et Commune

ALCOOL—20 barils 90 d. à 90 d., en débarquement du steamer [illegible], à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 30 dec enc. Magasins et Commune

HUILE DE LIN—45 barils 1ère qualité, de Cincinnati, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 30dec Encoignure Magasins et Commune.

CARREAUX DE VITRES—1300 caisses grandeurs assorties, en magasin, et à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 30 dec Encoig. Magasins & Comm.

BOUTEILLES—100 grosses bouteilles à madère, 100 do do do à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 30 dec enc. Magasins et Commune.

AMANDES—50 sacs à coque douce, 15 caisses do sans coque et 3 barils do sucrées, à vendre par B. VALLS, 30 dec 37 Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—1 million et demi des meilleures marques et de toutes qualités, à vendre par B. VALLS, 30 dec 37 Commune

NOIR ANIMAL—50 barils qualités surfines, à vendre par B. VALLS, 30 dec 37, Commune.

GRAINES pour oiseaux—28 barils en débarquement et à vendre par B. VALLS, 30 dec 37, Commune

SUCRE de la Havane—75 caisses blanc et jaune en magasin et à vendre par B. VALLS, 30 dec 37, Commune.

GUAPA—En grandes et petites boites, à vendre par B. VALLS, 30 dec 37, Commune.

VIN DE SHERRY—20 barillets, à vendre par B. VALLS, 30 dec 37, Commune.

FARINE—500 barils farine Washington, de St-Louis; 200 do do Marine do; 100 do do Mound do; 300 do do Soulard do; 1000 do do Quincy, et choix de la campagne, à vendre par J. O. WOODRUFF & Co, 30dec 93, Magasins

HARICOTS—100 barils haricots blancs en bon ordre, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 30dec 93, rue des Magasins.

CHAUX—500 barils chaux de St-Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 30dec 93, rue des Magasins.

Mouchoirs de soie et de coton. 2 Caisses mouchoirs imprimés; 2 do do de Romal. 1 do do rouge turc et coton; 2 do do Madras et Verone. 2 do do independance, venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK, 27 dec 96, rue du Gravier.

TOILES—10 caisses 7/8 et 4/4 toiles françaises, 10 do do fantaisie fil rond. 6 do mouchoirs de batiste et de toile; 35 do Platille, Britannias et creas; 3 do Listados bleu et Arabia; 6 do fils blancs et bruns; 5 do do brun et gris foncé, à vendre par McDOWELL & PECK, 27 dec 96, rue Gravier

G. W. DUNBAR, MANUFACTURIER DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS, A vendre—40 caisses bottes, souliers et brodequins, actuellement en débarquement du navire Essex. 9dec

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS.—Formant un bel assortiment pour la saison, actuellement en débarquement du navire United-States, à vendre par FROST & CO, 7 dec 10 Magasins.

BOTTES, souliers et brodequins—340 caisses en déchargement des navires Tiber et Newton, à vendre par R. G. HOBBS, 17 dec 12, rue de la Douane.

AUX CHARRONS—Essieux en fer avec leurs boîtes, articles de première qualité, d'importation directe, à vendre par JOHN HAYMAN, 78 rue Poydras 22 dec

VIN—500 barriques vin de Marseille, de Bergasse Bandol et Bedford, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 18dec 11 et 13, rue St Louis

AVIS—Le steamer de Southampton, malle des Antilles, arrivera à l'Ile aux Vaisseaux d'après le temps, samedi 1er janvier 1848, à 6 heures du matin, et partira le même jour à 6 heures du soir pour la Vera Cruz et Tampico. Les passagers avec leurs effets seulement (sans sacs à lettres ni journaux), partiront du dépôt du Rail Road du chemin de fer du Mexique, vendredi 31 courant, à 3 heures 1/2 de l'après midi, pour le débarcadère Proctor, au lac Borgne, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression BOLIVAR [illegible]. Les passagers sont priés d'être ponctuels. Prix du voyage au steamer anglais $3. Les personnes désirant visiter le steamer anglais (de 1800 ton.) seront transportées comme il est dit ci-dessus, et retourneront par le même vapeur. Prix du voyage, toutes dépenses comprises, $6. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau du chemin de fer du Golfe du Mexique, No 70 passage de la Bourse. 29 dec—3 G. HUSSON, Contrôleur.

Chemin de fer du golfe du Mexique. ARRANGEMENTS D'HIVER.

A PARTIR du 1er janvier 1848, les chars partiront chaque jour aux heures suivantes. Départs de la ville. 9 heures A. M. 5 heures P. M.

☞ Un train spécial pour le Lac Borgne partira du dépôt de la ville tous les dimanches à six heures et demie du matin, et repartira du Lac Borgne à quatre heures et demie de l'après-midi. Départ du Lac Borgne. 5 heures et demie A. M. 1 heure et demie P. M. Départ du débarcadère Ducros, à 7 heures A. M. Prix du voyage au lac 75 cents—Enfants et esclaves, 35 cents.

Restaurat chez Proctor sur le Chemin Coquilles, tenu par Mr Garcia et M. Wm. Trim. 27 dec

QUARTIER GENERAL LEGION DE LA LOUISIANE. Nlle-Orléans, le 27 décembre 1847. *Ordre Général No. 12.* CONFORMEMENT à l'ordre émané du Quartier Général du Major Général John L. Lewis, commandant la première division, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue, samedi, 8 de janvier 1848, à neuf heures et demie précises du matin, pour célébrer l'anniversaire de la mémorable journée du 8 janvier 1815, si glorieuse pour le nom Louisianais. Le major L. Gally, commandant le Bataillon d'Artillerie, fera tirer un salut national au point du jour et à midi sur la Place d'Armes. La Compagnie des [illegible], capitaine Henry Antz, se rendra sur la Place d'Armes [illegible] à l'heure précitée, pour former la garde [illegible]. Le colonel Justin Durel commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel J. B. V. [illegible] commandant le régiment de cavalerie, et le major L. Gally, commandant le Bataillon d'Artillerie, sont chargés respectueusement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre. D. AUGUSTIN, Brigadier-Général. 29 dec E. F. DEMESEY, Aide-de-Camp.

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS. La Compañía se reunirá el sabado 8 del corriente á las 8 en punto de la mañana, con uniforme completo, casaca y pantalon de paño. La reunion en la sala de armas, calle de San Felipe entre Conde y Levee se encarga la mayor asistencia y puntualidad. De orden del capitan D. DE LA LANZA, 4 jan Sargento 1o [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE. LE soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a transféré son établissement de liquoriste confiseur, de la rue Royale No. 20, à la rue de Chartres No. 81, entre Conti et Bienville où il offre à vendre les marchandises d'importation et liqueurs de sa fabrique comme suit: 100 caisses liqueurs assorties demi fine, fine et supérieure; [illegible]. Eau de beauté pour enlever les taches et rousseurs; Eau de Cologne. AUSSI En magasin, reçu par les derniers arrivages: 200 livres Coriandre, 300 do anis vert, [illegible] 200 do anis étoilé, 100 do Hysope; [illegible] 20 do Macis, 20 do graine d'Ambrette, [illegible] Ecorce de Cassia [illegible]. Aussi un assortiment d'Essence qualité supérieure, de fenouil fin, Bergamotte, Romarin, Citron, Cedrat, Neroly, [illegible] Badiane [illegible]. J. BOURDIN, 27 dec—20 81, Chartres, entre Conti et Bienville.

CHANGEMENT DE DOMICILE. P. MALLARD a l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son magasin du No 67 rue Royale, près la rue Bienville, [illegible]. 26 dec

HOTEL D'ORLEANS. MME ANNE GEORGE prévient le public en général qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché, elle en a depuis $25 à $30 par mois [illegible]. Mme ANNE GEORGE [illegible]. ☞ On demande une bonne couturière ou une modiste. 9dec—15t

Leçons de Français, Anglais et Italien, Rue St Pierre, No. 132. MADAME DE PREPARE a l'honneur d'informer le public qu'elle se propose de donner des leçons de langues Française, Anglaise et Italienne, chez elle ou au domicile des personnes, et dans les pensionnats de jeunes demoiselles. Elle fournira de bonnes recommandations aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; elle enseigne à faire de charmants tableaux à l'huile [illegible].

N. B.—A VENDRE deux superbes PIANOS PLEYEL arrivant de France, et garantis bons, rue St Pierre, No. 132. 1er dec—1m

Nouvelles Marchandises. La soussignée a complété l'ouverture de son magnifique assortiment de Modes et Nouveautés, et invite respectueusement le public à les examiner. Mme WAYMOUTH aura le plaisir de montrer aux dames qui la visiteront les chapeaux les plus élégants qui aient jamais été importés de France. D. F. WAYMOUTH, 57, rue du Canal. ☞ On demande une bonne modiste en robes capable de prendre la direction générale des affaires en cette branche.—S'adresser à 1er nov D. F. WAYMOUTH.

Nouvellement arrivé de St Louis, Missouri: Pâté de bécassines, Pâté de perdreaux, Pâté de dinde; do canard sauvage, à vendre par JEAN FISSE. 14 dec

SUCRE BLANC—Sucre blanc clarifié de l'habitation dite [illegible], à vendre par MENARD & VIGNEAUD. 16dec—15t

CHANGEMENT DE DOMICILE. MENARD & VIGNEAUD ont transféré leur domicile du No 106, rue Poydras, au No 16, rue Bienville. 16dec—15t

Succession de feue Henriette Rebart décédée, veuve de J. H. [illegible]. LES créanciers de la susdite succession et toute autre personne y intéressée, sont invitées à présenter leurs réclamations avec les pièces à l'appui, au soussigné, avocat de la succession. P. BIRON, 28 dec—3f rue Ste-Anne, No 51.

IMPORTATIONS récentes et directes et à vendre à des conditions favorables: 250 barriques vin rouge de Marseille, 80 demi barriques do do, 100 quarts de barriques Porto, 300 do Madère, 250 barriques vin de Bordeaux, des 1ers crûs, 50 demi barriques Sauterne, 200 caisses vin rouge, 50 do Chambertin, 50 do absinthe suisse, 50 do liqueurs assorties, 100 do fruits assortis, 250 demi boites sardines à l'huile, 50 caisses cerises, 25 paniers guignolet, 40 demi et quarts de pipes cognac, Un petit lot de champagne supérieur, 200 paniers bouteilles vides. P. LONGIS, 26 dec 116 rue Royale.

TRUFFES—200 boites et 300 demi-boites truffes à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—6f 90, St Louis.

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—6f 90, St Louis

VIN DE MARSEILLE—125 barriques vin rouge de la marque Bergasse, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—6f 90, St-Louis.

OLIVES ET CAPRES—100 caisses à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—6f 90, St-Louis.

VIN ROUGE en caisses—1000 caisses vin rouge des marques St Julien, St-Estèphe, St Emilion, Pauillac et la Mission, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—6f 90, St-Louis.

SARDINES A L'HUILE—5000 boites et 1/2 boites sardines à huile, de la marque bien connue B. Guillouz, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—6f 90, St-Louis.

EAU-DE-VIE—40 demi-pipes et quarts de pipes marque J. J. Dupuy, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—6f 90, St-Louis.

VINAIGRE de vin blanc—60 barils vinaigre à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—6f 90 St Louis.

VIN DE BORDEAUX pour familles—60 barriques Haut Brion et Haut Talence, 60 demi barriques do, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 dec—3f 90 St-Louis.

CARREAUX DE VITRES—300 caisses en débarquement du navire J. B. Waln, 400 do do des navires West et Silas Holmes. 500 do en magasin, formant le plus bel assortiment de la ville. 900 caisses vitres françaises des meilleures manufactures d'Europe, à vendre à d'excellentes conditions, par NATHAN & JARVIS, 27 dec Encoignure Magasins et Commune

CHLORURE DE SODA, de Labarraque—12 barils en déchargement du navire Skolfield, du Havre, ainsi qu'un bel assortiment de médecines françaises, à vendre par NATHAN & JARVIS, 27 nov Encoignure Magasins et Commune

HUILE DE LIN—45 barils première qualité, à vendre par NATHAN & JARVIS, 27 dec Encoignure Magasins et Commune

CACAO—30 sacs Guayaquil, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 8nov

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

J. E. LOBRE. 81, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti. INFORME respectueusement les dames et le public, que son assortiment d'articles [illegible] et son bazar de cadeaux sont prêts à être examinés [illegible] nouvel an. Il a installé dans son bazar un magasin de jouets à 10, 15, 20 et 25 cts la pièce. 23 dec—10t

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS à vendre. S'adresser à FLOYD SHIFF, 23 dec ☞ No 78 rue du Canal.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 23 dec 22 rue St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ, 23 dec 91, Douane.

CHANGE SUR LA HAVANE à courte vue, à vendre par W. H. SIMMONS, 30 nov 30 rue Gravier

A. C. GOUGH, Marchand de Nouveautés et marchandises sèches, Rue de Chartres, No 4, NOUVELLE-ORLEANS. N. B.—Toiles d'Irlande [illegible] qualité à l'usage des Familles. 24 dec

DEMANDE d'un ouvrier sachant travailler la chevelure, encoignure Bienville et Chartres. 8 dec

COGNAC CASTILLON—40 quarts de pipe fine preuve, ayant droit au drawback, à vendre par S. D. GRATIAN, 24 dec 35 rue Natchez.

PRUNES—25 caisses prunes de la nouvelle récolte, qualité supérieure, en jarres et boîtes fantaisie, en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIERE, 24 dec 24 Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS, 1000 Caisses maintenant en magasin, composant un assortiment général, [illegible] de saison, bons pour la ville et la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR, 29 dec 36, rue de la Douane

COGNAC—10 demi pipes de la marque de Dessau jeune, 5 do do de Pinet, Castillon & Co, 35 quarts do do do, 8 barils vieux cognac do do, en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux, et à vendre par F. JORDY, 28 dec 10 rue Conti

CHAMPAGNE—De la marque du Marquis de [illegible] et de [illegible], de différentes qualités, en magasin et à vendre par F. JORDY, 28 dec 10 rue Conti.

FRUITS AU JUS ET A L'EAU DE VIE, Prunes, absinthe Suisse de Vercel & Lecoultre, guignolet, bouteilles vides, &c, &c. reçus directement de Bordeaux, et à vendre par F. JORDY, 28 dec 10 rue Conti

ANISETTE SURFINE—30 paniers de la marque de "Champion", en magasin et à vendre par F. JORDY, 28 dec 10, rue Conti.

VINS—Reçus par les derniers arrivages de Bordeaux, un grand assortiment de vins en barriques et en caisses, des marques de Château Margaux, Leoville, Lafitte, St Julien, St Estephe, [illegible], Pedesclaux, &c, &c, en magasin et à vendre par F. JORDY, 28 dec 10t 10, rue Conti

AMANDES A LA DAME—Dix balles de la nouvelle récolte très supérieure en débarquement du navire Victoria de Bordeaux et à vendre par A. CARRIERE, 28dec 24 Vieille Levée

SUCRE RAFINE—En pains entiers et en poudre, en boîtes, demi boîtes et barils, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66 Magasins.

BLANC DE BALEINE—200 caisses blanc de baleine assortie, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66 Magasins

MAQUEREAUX en barils, 1/2 do et 1/4 do Nos 1, 2 et 3, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66, Magasins.

CLOUS—350 barillets de clous assortis, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66, Magasins

SALERATUS—125 barriques en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66 Magasins

CAFE DE JAVA—300 sacs, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66 Magasins

EPICES—300 sacs poivre, etc, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66, Magasins.

CASSE—1500 [illegible], en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66, Magasins

DENIMS—75 balles, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66 Magasins

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses sucre jaune, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66, Magasins

CAFE DE RIO—300 sacs en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66, rue des Magasins.

THE—Impérial, poudre à canon, [illegible] en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 29 dec 66, Magasins

FARINE de St Louis—200 barils marque des Boulangers, en magasin [illegible], à vendre par M. PEYRET & Co., 28 dec 27 rue St Louis.

SUMAC [illegible], bois de teinture de toute espèce, acide nitrique et sulfurique, [illegible] à vendre par H. BONNABEL, 23 dec Encoig. Natchez & Tchoupitoulas

CHANGEMENT DE DOMICILE C. M. SIMPSON. INFORME ses amis et ses pratiques qu'il a transféré son magasin du No 28 rue de Chartres [illegible] de la rue de la Douane où il offre un assortiment de [illegible] toutes les nouveautés de la saison. Marchandises venant d'arriver des encans de New York, qui seront vendues à très bas prix. [illegible] Linge de table damassé, chemises et draps de lit en toile. Linge de coton de tout genre, drap do. 30 caisses [illegible] nouveau genre, de tous prix et qualités. 1 caisse de [illegible] guinghams couleur nouvelle, Gilets et [illegible] de laine en coton. Bas et gants de tous genres, enfin un assortiment des plus complets. 23 dec

Linge fait pour jeunes gens, pour jeunes garçons et pour enfants. N. C. FOLGER, successeur de Folger et Blake, au coin des rues Douane et Vieille Levée, vient de recevoir par les derniers arrivages

POUR JEUNES GENS. Paletots et sacs ouattés de toutes couleurs, habits et vestes de toutes couleurs, gilets ronds, pantalons de cachemire noir et de toutes couleurs; gilets de dessous en cachemire et en velours très fins; gilets de dessous en satin noir et broché pour bal; chemises en toile et en coton avec devants et cols en toile; manteaux en drap avec doublure en laine; chaussons et bretelles.

POUR JEUNES GARCONS. Paletots en drap noir et en couleur; do en tweeds noir et en couleurs; do en satinet noir et en couleur; gilets ronds noirs, bleus, verts, olives, etc; manteaux en drap noir et bleu; pantalons de toutes qualités et couleurs; gilets de dessous en soie, satin, drap et cachemire; chemises en toile et en coton avec devants et cols en toile; casquettes en soie et en drap; bretelles, chaussons, etc.

POUR ENFANS. Habillemens en drap bleu, noir, olive et dahlia; gilets à la polka en drap bleu, noir, olive et dahlia; pantalons en drap bleu, noir, olive et dahlia; gilets à la polka en velours et soie fins; casquettes et bonnets d'enfants, chaussons et bretelles.

Un assortiment général de linge fait de toutes qualités pour hommes; ainsi que linge, chapeaux et chaussures pour ateliers d'habitations. 23 dec

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES FRANCAISES, No. 90, rue St Louis. En débarquement des navires Rockingham, Howard, Diane et Francis Depau, le soussigné offre à vendre: 1 caisses satin laine noir pour pantalons; 1 " draps noir Sedan extra-fin; 10 " cotonnade fantaisie pour pantalons de printemps; 10 " cotonnade bleue unie et marquée; 5 " do mirobolan; 5 " do extra-forte bleue unie; [illegible] malles madras 36 pouces, dessins nouveaux; 3 " do 32 do Suisse; 1 caisse serges noirs pour doublure; 1 " mérinos noirs; 1 " barège, grande nouveauté; 1 " soierie noire pour robes; 1 " foulards de soie, 36 pouces; 8 " guinghams, grande nouveauté; 4 " jaconats (Dolfus Mieg & Co.); 3 " coutil pur fil, grande nouveauté; 3 " do fil et coton; 1 " mouchoirs blancs avec bordure; 2 " do en batiste pour hommes; 2 " do cholet pur fil; 1 " rubans, grande nouveauté p. printemps et été; 1 caisse crêpe noir et en couleur; 50 douzaines voilettes noirs et blancs; 6 caisses mousselines suisse pour rideaux; 4 " do pour robes; 2 " casquettes en drap p. hommes; 1 " cols, pèlerines et guimpes p. dames; 1 " tartane ombrées p. manteaux; 1 " écossais laine et coton p. habit d'enf; 3 " ombrelles de tout genre; 2 " jupons grinoline; 4 " parapluies soies de 30, 32 et 34 pouces; 1 " dentelles riches et imitations. N. B.—La plus grande partie de ces marchandises sont sujettes au droit de réexportation. A. PAVILLIER, 23 dec No. 90, rue St Louis

SAISON D'AFFAIRES. *Avis de grande importance aux Marchands et Négociants.* LA grande circulation que le journal espagnol *la Patria* a obtenue dernièrement parmi les Espagnols de l'Etat, aussi bien qu'à Cuba, au Mexique, Yucatan, etc., nous a engagé à publier un journal quotidien à dater du 1er octobre dernier. Conséquemment les marchands et le public en général trouveront de l'avantage à publier leurs avis dans le dit journal, comme étant le meilleur moyen d'aviser les Espagnols des Etats Unis, et ceux des pays nommés ci-dessus. ALEMAN & GOMEZ, 16 nov—Ym 150, rue Royale.

SUMAC de Sicile en sacs, quercitron en boucaut, Campêche moulu en barils. Bois de Brésil vrai do do, Fustic jaune do do do, Orseille en pâte et en poudre. Rocou, cochenille, graines de Paradis. Chromate et bromate de potasse, muriate d'étain, acide nitrique, muriatique et sulfurique, alun, couperose, &c, &c, à vendre par H. BONNABEL, 20dec Encoig. Natchez & Tchoupitoulas.

CHAUSSONS de laine.—500 douz. chaussons de laine prime pour la campagne, à vendre par FROST & Co., 16dec 10, rue des Magasins.

AMUSEMENTS

THEATRE D'ORLEANS

Mardi 4 Janvier 1848

Seconde représentation des MARTYRS, [illegible] MM. Dufleyre, Dubreuil [illegible] Mme Fleury [illegible].

☞ On commencera à 7 heures 3/4.

SPECTACLE NOUVEAU. M. A. M[illegible] a l'honneur d'informer le public [illegible] DANSES COMIQUES ET HABILES MARCHES [illegible]. *Ordre du Spectacle.* 1ère Partie. Le petit chien BRILLANT imitera le cheval de Napoléon lorsqu'il fut blessé à la bataille de Marengo. Un singe [illegible] monté sur un petit chien, fera des évolutions militaires. Grande galopade et marche par CAROLINE. Nouvelle valse du Tyrol par Mme POTAFEO et M. SANSFACON. Danse sur les [illegible] par JIM CROW. Introduction d'une armée russe exécutant plusieurs mouvements militaires et finit par une danse tout à fait nouvelle. 2me Partie. La polka dansée avec tous ses mouvements gracieux par Mme POMERUNELLE. [illegible] sur la guitare qui excitera les rires et l'approbation de l'audience, exécutés par M. ARLECHINO. Mme TRILLERY [illegible]. M. Muri espère recevoir sa part du patronage du public [illegible]. La représentation a lieu sur la Levée, encoignure Marigny, 3me Municipalité, de 2 à 10 heures du soir. Prix d'entrée 25 cents, enfants 12 1/2 cents. 18 dec—15

Bureau de la Compagnie de Rail-Road de la Nouvelle-Orléans et Carollton. AVIS.—L'élection annuelle de sept directeurs pour servir pendant l'année 1848, aura lieu à ce bureau, lundi 10 janvier entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. CHAS. BAQUÉ, 31 dec—10t Secrétaire

Banque des Mechanics & Traders. Nlle Orléans, 29 décembre 1847. L'ELECTION annuelle des directeurs de la Banque se tiendra à la maison de Banque, lundi, 10 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. SAM. C. BILL, 30 dec 10t Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1847. L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette institution aura lieu à cette Banque mardi, 25 janvier prochain, à une heure. R. M. DAVIS, 24 dec Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, 23 décembre 1847. LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle des directeurs, pour l'année 1848, aura lieu à la banque lundi 24 janvier prochain, entre onze heures et une heure. R. M. DAVIS, caissier. 24 dec

BANQUE DE CITÉ. Nlle-Orléans, 20 décembre 1847. CETTE Banque sera fermée samedi prochain 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets qui échoient ces jours là devront être payés la veille précédente. R. J. PALFREY, Caissier 22dec

BANQUE DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, le 21 décembre 1847. CETTE banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et 8 de janvier. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille. R. M. DAVIS, 22 dec Caissier.

Bureau du Rail Road Pontchartrain. DES soumissions seront reçues à ce Bureau jusqu'au 13 janvier prochain, pour une année de la location de l'Hôtel Washington, de la maison de l'Arsenal et de la maison des Bains, situées au Lac au bout du Rail Road. Par ordre du comité Ph. GUESNON, Secrétaire 24 dec—3

MICHAEL KERNAN, Rue de Chartres, No. 30. A l'honneur d'informer les Dames de la population française de cette ville et paroisse, qu'il a actuellement en magasin, aura constamment en vente, [illegible] un assortiment complet d'articles nouveaux et de Corbeilles de Mariage [illegible] $75 chaque [illegible] dernières importations. 20dec

Etablissement de blanchissage de Madame BURTON. Mme. BURTON vient d'arriver de New York avec un magnifique assortiment de [illegible]. Elle invite ses pratiques et les dames [illegible].

DANSE ET ETIQUETTE. Mr. CLISSEY, de retour en ville, a l'honneur [illegible] la valse, la polka, la valse redowa, et la valse à deux temps [illegible]. M. CLISSEY prévient et guerit les étourdissements pendant la valse. [illegible]

ECOLE DE DANSE TENUE PAR M. & Mme HAZARD, *Rue St Charles, vis à vis la Place Lafayette, entre les rues Girod & [illegible].*

M. HAZARD, professeur de Danse, de Paris, et Mme HAZARD, ont l'honneur d'annoncer respectueusement aux Dames et aux Messieurs de la Nlle Orléans, qu'ils feront l'ouverture de leur ECOLE DE DANSE le quinze novembre courant, et les jours suivants.

Les classes auront lieu les lundi, mercredi et vendredi, de 3 à 6 heures, pour les jeunes demoiselles et les enfants de 7 à 10 heures pour les messieurs. Les leçons particulières prendront, chaque jour, de 8 à 10 heures du matin.

M. & Mme HAZARD se proposent aussi de donner des leçons dans les familles et dans les Pensionnats.

Les Dames qui préfèrent prendre leçon d'une Dame, Mme HAZARD se chargera de cette partie.

En sus des Danses et Valses usuelles, tous les genres de Danses qui sont de mode seront l'objet spécial de l'enseignement, et toutes les Danses de fantaisie recevront les soins de M. et Mme HAZARD toutes les fois qu'on le requerra.

D'après les conseils d'un grand nombre de familles qui ne désirent pas envoyer leurs enfants aux écoles de Danse tenues dans les salles publiques, M. HAZARD a fait construire à ses frais une maison vaste et spacieuse avec une belle salle de bal qui sera réservée exclusivement à ses Elèves et à leurs parents.

M. HAZARD étant natif de Paris, et ayant des rapports suivis avec les Professeurs distingués de la capitale, tels que MM. Cellarius, Coralli, Coulon, &c. il sera toujours à même de se procurer, dans le plus bref délai, toutes les nouveautés et changements qui ont lieu dans les salons en Europe.

Pour les conditions, s'adresser à M. HAZARD, comme ci-dessus.

Nouvelle-Orléans, le 1er novembre 1847. 11 nov—3m

DANSE ET VALSE. M. ST MAUR STUART, de New York, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans et Lafayette, qu'il se propose de donner des leçons de danse, en tous genres. Il enseigne les pas les plus en vogue à Paris, avec les modifications nécessaires pour le salon [illegible]. Les jeunes élèves, après un cours élémentaire de douze leçons de danse, de valse et de contredanse, pourront apprendre la Cachucha, Cracovienne, Zapateado, Domino Noir, Varsovienne, Mazurka, Pas Styrien, Ecossaise, Polka Bohémienne, Valse à deux et à cinq temps, Redowa, Quadrilles nouveaux, &c.

INSTRUCTIONS. M. Stuart a déjà consacré seize années de son temps à l'étude de sa profession; il a enseigné plus de deux cents jeunes demoiselles dans une des principales institutions de cet Etat [illegible].

Les classes de danse et de valse ouvriront samedi 13 novembre, jusqu'au 1er juin prochain, à l'Académie No 95, rue St Charles, entre Perdido et Poydras.

Pour les enfants des deux sexes, les mercredi et samedi, de 3 à 6 heures.

Classes particulières pour les dames, les mercredi et vendredi, de 10 à 4 heures.

☞ Classes pour les messieurs, tous les soirs, de 7 à 10 heures.

On enseigne la valse en quelques leçons. 1er nov—6m.

OCCASION RARE. M'ETANT déterminé à changer mon genre de commerce, j'offre à vendre l'installation, meubles et bail de mon magasin, avec ou sans les marchandises qui s'y trouvent. L'installation et les meubles se composent de grandes vitrines, étalages, glaces, comptoirs, &c. &c. Laquelle installation sera vendue à bon marché pour du comptant, ou du bon papier, ainsi que le [illegible] de marchandises en mains se composant d'une variété de marchandises sèches et de modes, que je vendrai au bas prix du marché. L'établissement, l'un des plus beaux de la ville, est installé depuis sept ans, et jouit d'une excellente clientèle. La propriétaire montrerait ses livres à la personne qui désirerait acheter, comme une preuve de ce qu'il avance. L'acheteur sera mis en possession au 1er janvier prochain ou avant. 1er dec D. F. WAYMOUTH, 57, rue du Canal.

ON désire avoir une dame de confiance, parlant l'Anglais et le Français. S'adresser au bureau de l'Abeille. 9 dec☞